



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-et-Marne

### Division des personnels enseignants

Affaire suivie par :  
Caroline DRANCOURT  
Tél : 01 64 41 26 92  
Mél : [juryacademique.dsden77@ac-creteil.fr](mailto:juryacademique.dsden77@ac-creteil.fr)

20, quai Hippolyte-Rossignol  
77 000 Melun  
[www.dsden77.ac-creteil.fr](http://www.dsden77.ac-creteil.fr)

### La Rectrice de l'académie de Créteil

- **Vu** le code de l'éducation ;
- **Vu** le décret n°90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles
- **Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- **Vu** l'arrêté du 22 août 2014 modifié fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires ;
- **Vu** l'arrêté du 22 décembre 2014 modifié fixant les modalités d'accomplissement et d'évaluation du stage des maîtres contractuels et agréés à titre provisoire des établissements d'enseignements privés sous contrat,
- **Vu** l'arrêté du 12 octobre 2023 arrêtant la composition du jury académique d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles de l'enseignement public et privé sous contrat,

## Arrête

### Article 1 :

L'arrêté du 12 octobre 2023 susvisé est rapporté

### Article 2 :

Le jury académique d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires organisé en vue de leur admission au certificat d'aptitude au professorat des écoles de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat – session novembre 2023 – est composé comme suit :



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-et-Marne

**Présidente du jury :**

Madame Valérie DEBUCHY, inspectrice d'académie – directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne ;

**Vice-Président du jury :**

Monsieur Gilles BOUSQUET, adjoint à l'inspectrice d'académie - directrice académique des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, en charge du 1<sup>er</sup> degré ;

**Membres du jury :**

Monsieur Alexandre TOBATY, adjoint à l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis en charge du 1<sup>er</sup> degré ;

Madame Christine BEAULATON, inspectrice de l'éducation nationale.

Madame Sylvie DUDON, inspectrice de l'éducation nationale.

**Article 3 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 10 novembre 2023

La Rectrice de l'académie de Créteil

Julie BENETTI